

Pièces jointes

Renseignements aux états financiers : Utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF pour les années d'imposition se terminant en 2000 et après.

Annexes – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, joignez l'annexe indiquée. *Nous ne publions pas ces annexes.

Numéro du guide		Oui	Annexe
27	La société est-elle liée à une autre société?	<input type="checkbox"/>	9
28	La société a-t-elle au moins un actionnaire non-résident?	<input type="checkbox"/>	19
29	La société est-elle une société privée sous contrôle canadien associée?	<input type="checkbox"/>	23
30	La société est-elle une société privée sous contrôle canadien associée qui demande la limite de dépenses?	<input type="checkbox"/>	49
32	La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents	<input type="checkbox"/>	11
33	Si vous avez répondu <i>oui</i> à la question ci-dessus et que l'opération a été effectuée entre sociétés ayant un lien de dépendance, la société cédante a-t-elle disposé de la totalité ou presque des biens en faveur de la société cessionnaire?	<input type="checkbox"/>	44
34	La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	<input type="checkbox"/>	14
35	La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	<input type="checkbox"/>	15
37	La société déduit-elle une perte ou une somme relative à un abri fiscal acquis après le 31 août 1989?	<input type="checkbox"/>	T5004
38	La société est-elle membre d'une société de personnes à laquelle un numéro d'identification a été attribué?	<input type="checkbox"/>	T5013
40	La société, une société étrangère affiliée contrôlée par la société, une autre société ou une fiducie avec laquelle la société avait un lien de dépendance a-t-elle eu un droit de bénéficiaire sur une fiducie non-résidente à pouvoir discrétionnaire?	<input type="checkbox"/>	22
41	La société a-t-elle été affiliée, pendant l'année, à des sociétés étrangères?	<input type="checkbox"/>	25
42	La société a-t-elle fait des paiements à des non-résidents du Canada selon les paragraphes 202(1) et 105(1) du <i>Règlement</i> ?	<input type="checkbox"/>	29
43	La société a-t-elle effectué des opérations avec lien de dépendance avec des non-résidents?	<input type="checkbox"/>	T106
47	La société a-t-elle fait des paiements ou reçu des montants provenant d'une convention de retraite au cours de l'année?	<input type="checkbox"/>	
46	Pour les sociétés privées : la société a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires ou privilégiées de la société?	<input type="checkbox"/>	50
55	Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu?	<input type="checkbox"/>	1
78-81	La société a-t-elle fait des dons de bienfaisance, des dons à l'État ou des dons de biens culturels ou écosensibles?	<input type="checkbox"/>	2
82,104	La société a-t-elle reçu des dividendes ou payé des dividendes imposables aux fins du remboursement au titre de dividendes?	<input type="checkbox"/>	3
69-76	La société déduit-elle un genre de perte quelconque?	<input type="checkbox"/>	4
132	La société demande-t-elle un crédit d'impôt provincial ou territorial ou a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration?	<input type="checkbox"/>	5
56	La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	6
103	(i) La société demande-t-elle la déduction accordée aux petites entreprises et déclare-t-elle des revenus tirés de : a) biens (autres que les dividendes déductibles à la ligne 320), b) une société de personnes, c) une entreprise à l'étranger ou d) une entreprise de prestation de services personnels; ou (ii) la société demande-t-elle la fraction remboursable de l'impôt de la partie I?	<input type="checkbox"/>	7
57	La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	<input type="checkbox"/>	8
58	La société a-t-elle des biens qui sont des immobilisations admissibles?	<input type="checkbox"/>	10
59	La société demande-t-elle des déductions relatives aux ressources?	<input type="checkbox"/>	12
60	La société déduit-elle des réserves quelconques?	<input type="checkbox"/>	13
61	La société demande-t-elle une déduction pour ristournes?	<input type="checkbox"/>	16
62	La société est-elle une caisse de crédit qui demande une déduction pour répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts ou un crédit supplémentaire pour caisses de crédit?	<input type="checkbox"/>	17
150	La société est-elle une société de placement ou une société de placement à capital variable?	<input type="checkbox"/>	18
131	La société a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle était une société non-résidente?	<input type="checkbox"/>	20
118	La société demande-t-elle un crédit fédéral ou provincial pour impôt étranger ou un crédit fédéral ou provincial pour impôt sur les opérations forestières?	<input type="checkbox"/>	21
155	La société est-elle une société de placement appartenant à des non-résidents qui demande un remboursement admissible?	<input type="checkbox"/>	26 *
111	La société a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation au Canada?	<input type="checkbox"/>	27
121	La société demande-t-elle un crédit d'impôt à l'investissement?	<input type="checkbox"/>	31
63	La société demande-t-elle une déduction pour des dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental?	<input type="checkbox"/>	T661/T665
124	La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie I.3?	<input type="checkbox"/>	33/34/35
124	La société est-elle membre d'un groupe lié dont au moins un membre est assujetti à l'impôt brut de la partie I.3?	<input type="checkbox"/>	36
124	La société demande-t-elle un crédit de surtaxe?	<input type="checkbox"/>	37
128	La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie VI sur le capital des institutions financières?	<input type="checkbox"/>	38
128	La société demande-t-elle un crédit d'impôt de la partie I?	<input type="checkbox"/>	42
129	La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie IV.1 sur les dividendes reçus sur des actions privilégiées ou à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes payés?	<input type="checkbox"/>	43
129	La société a-t-elle conclu un accord concernant l'obligation de payer l'impôt de la partie VI.1?	<input type="checkbox"/>	45
125	La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie II – Surtaxe des fabricants de tabac?	<input type="checkbox"/>	46
128	Pour les institutions financières : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt brut de la partie VI?	<input type="checkbox"/>	250
128	Pour les compagnies d'assurance-vie : la société est-elle membre d'un groupe lié de compagnies d'assurance-vie dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt supplémentaire brut de la partie VI?	<input type="checkbox"/>	251
128	Pour les institutions de dépôt : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières (autres que des compagnies d'assurance-vie) dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt supplémentaire de la partie VI?	<input type="checkbox"/>	252
152	La société demande-t-elle un remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne?	<input type="checkbox"/>	253
			T1131

Numéro du guide

	Oui	Annexe
130 La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie XIII.1?	<input type="checkbox"/>	92 *
153 La société demande-t-elle un remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique? ..	<input type="checkbox"/>	T1177
44 La société est-elle affiliée à des sociétés étrangères qui ne sont pas des sociétés étrangères affiliées contrôlées?	<input type="checkbox"/>	T1134-A
44 La société est-elle affiliée à des sociétés étrangères affiliées contrôlées?	<input type="checkbox"/>	T1134-B
44 La société a-t-elle détenu, au cours de l'année, des biens étrangers déterminés d'une valeur supérieure à 100 000 \$?	<input type="checkbox"/>	T1135
44 La société a-t-elle fait des transferts ou consenti des prêts à une fiducie étrangère?	<input type="checkbox"/>	T1141
44 La société a-t-elle eu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non-résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie?	<input type="checkbox"/>	T1142
— La société a-t-elle une convention pour attribuer l'aide pour la RS&DE effectuée au Canada?	<input type="checkbox"/>	T1145
— La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles relatives à la RS&DE à contrat?	<input type="checkbox"/>	T1146
— La société a-t-elle une convention entre sociétés associées pour attribuer le salaire d'employés déterminés pour la RS&DE?	<input type="checkbox"/>	T1174

Renseignements supplémentaires

La société est-elle inactive? (n° 48) **280** 1 oui 2 non

La principale activité de la société a-t-elle changé depuis la dernière déclaration? (pour une première déclaration, répondez *oui*) (n° 49) **281** 1 oui 2 non

Quelle est la principale activité commerciale de la société? (n° 50) **282** _____
 (Remplissez seulement si vous avez répondu *oui* à la ligne 281.)

Si l'activité principale comprend la revente de marchandises, précisez le genre de commerce (n° 51) **283** 1 en gros 2 au détail

Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis, en indiquant le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes. (n° 52)

284 _____	285 _____ %
286 _____	287 _____ %
288 _____	289 _____ %

La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition? (n° 53) **291** 1 oui 2 non

La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition? (n° 54) **292** 1 oui 2 non

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF (n° 77) **300** _____ A

Moins :

- Dons de bienfaisance (annexe 2) (n° 78) **311** _____
- Dons à l'État (annexe 2) (n° 79) **312** _____
- Dons de biens culturels (annexe 2) (n° 80) **313** _____
- Dons de biens écosensibles (annexe 2) (n° 81) **314** _____
- Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 ou 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3) (n° 82) **320** _____
- Déduction de l'impôt de la partie VI.1 (annexe 43) (n° 83)* **325** _____
- Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 84) **331** _____
- Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 85) **332** _____
- Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 86) **333** _____
- Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 87) **334** _____
- Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4) (n° 88) **335** _____
- Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale (n° 89) **340** _____
- Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection (n° 90) **350** _____

Total partiel _____ ▶ _____ B

Total partiel (montant A moins montant B) (si négatif, inscrivez « 0 ») _____ C

Plus : Ajout selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii) (n° 91) **355** _____ D

Revenu imposable (montant C plus montant D) (n° 92) **360** _____

Revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)f) (n° 93) **370** _____

Revenu imposable pour les sociétés ayant un revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)f) (ligne 360 moins ligne 370) (n° 94) _____ Z

* Ce montant est égal à trois fois l'impôt de la partie VI.1 à payer, indiqué à la ligne 724 (page 8).

Déduction accordée aux petites entreprises

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)

Revenu provenant d'une entreprise exploitée activement au Canada (annexe 7) (n° 95) **400** _____ A

Revenu imposable à la ligne 360 (page 3) **moins** 10/3 du montant à la ligne 632* (page 7), **moins** 3 fois le montant à la ligne 636** (page 7) et **moins** tout montant exonéré de l'impôt de la partie I par une loi fédérale (n° 96) **405** _____ B

Calcul du plafond des affaires : (n° 97)

Pour toutes les SPCC, calculez le montant de la ligne 4 ci-dessous.

200 000 x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition avant 2003}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ = 1

225 000 x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2003}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ = 2

250 000 x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2004}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ = 3

Additionnez les montants aux lignes 1, 2 et 3 4

Plafond des affaires (lisez les remarques 1 et 2 ci-dessous) **410** _____ C

Remarques : 1. S'il s'agit d'une SPCC qui n'est pas associée, inscrivez le montant de la ligne 4 à la ligne 410. Toutefois, si l'année d'imposition de la société compte moins de 51 semaines, calculez au prorata le montant de la ligne 4 selon le nombre de jours dans l'année d'imposition sur 365, et inscrivez le résultat à la ligne 410.

2. Pour les SPCC associées, utilisez l'annexe 23 pour calculer le montant à inscrire à la ligne 410.

Réduction du plafond des affaires : (n° 98)

Montant C _____ x **415** *** _____ D = E

11 250

Plafond des affaires réduit (montant C moins montant E) (si négatif, inscrivez « 0 ») **425** _____ F

Déduction accordée aux petites entreprises – 16 % du montant le moins élevé : A, B, C ou F **430** _____ G

(inscrivez le montant G à la ligne 9, page 7)

* Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placements des SPCC (ligne 604) ni des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

*** Impôt des grandes sociétés

- L'impôt des grandes sociétés à inscrire à la ligne 415 est l'impôt brut de la partie I.3, soit le montant avant de déduire les crédits de surtaxe, qui est augmenté pour refléter l'impôt à payer d'une année complète si l'année compte moins de 51 semaines. Aux fins de la réduction du plafond des affaires, l'impôt brut de la partie I.3 est égal à 0,225 % x (capital imposable utilisé au Canada moins 10 000 000 \$).
- Si la société n'est pas associée avec d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante et qu'elle ne l'était pas dans l'année d'imposition précédente, inscrivez l'impôt brut de la partie I.3 de la société pour son année d'imposition **précédente**.
- Si la société n'est pas associée avec d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante mais qu'elle l'était dans l'année d'imposition précédente et que son année d'imposition courante :
 - commence avant le 21 décembre 2002, inscrivez l'impôt brut de la partie I.3 de la société pour son année d'imposition **précédente**;
 - commence après le 20 décembre 2002, inscrivez l'impôt brut de la partie I.3 de la société pour son année d'imposition **courante**.
- Pour les sociétés associées dans l'année d'imposition courante, reportez-vous aux règles spéciales indiquées sur l'annexe 23.

Réduction d'impôt accélérée (n° 99)

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien et qui demande la déduction accordée aux petites entreprises

Plafond des affaires réduit (ligne 425) x $\frac{300\,000}{\text{ligne 4 ci-dessus}}$ = A

Revenu net provenant d'une entreprise exploitée activement (ligne 400)* B

Revenu imposable à la ligne 360 (page 3) **moins** 3 fois le montant à la ligne 636** (page 7) et **moins** tout montant exonéré de l'impôt de la partie I par une loi fédérale (n° 96) C

Moins :
Revenu de placements total (ligne 440, page 6) D

Montant C moins montant D (si négatif, inscrivez « 0 ») E

Montant le moins élevé : A, B ou E F

Montant Z de la section 9 de l'annexe 27 x 100/7 = G

Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27 H

Revenu imposable provenant de ressources (ligne 435, page 5) I

Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17) J

Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 425 ci-dessus K

Total des montants G, H, I, J et K L

Montant F moins montant L (si négatif, inscrivez « 0 ») M

Réduction d'impôt accélérée – 7 % du montant M (inscrivez le montant N à la ligne 637, page 7) N

* Si le montant de la ligne 450 de l'annexe 7 est positif, les membres de sociétés de personnes doivent utiliser l'annexe 70 pour calculer le revenu net d'entreprise exploitée activement.

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions d'impôt des sociétés (article 123.4).

Déduction pour ressources (n° 100)

Revenu imposable provenant de ressources [selon la définition du paragraphe 125.11(1)] **435** _____ A

Montant A _____ x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2003}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ x 1 % = _____ B

Montant A _____ x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2004}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ x 2 % = _____ C

Déduction pour ressources – montant B plus montant C **438** _____ D
 (inscrivez le montant D à la ligne 10, page 7)

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien (n° 101)

Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année

Revenu imposable (ligne 360, page 3) _____ E

Montant Z de la section 9 de l'annexe 27 x 100/7 = _____ F

Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27 _____ G

Revenu imposable provenant de ressources (ligne 435 ci-dessus) _____ H

Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17) _____ I

Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 425 (page 4) _____ J

Revenu de placements total (ligne 440, page 6) _____ K

Montant utilisé pour calculer la réduction d'impôt accélérée (montant M, page 4) _____ L

Total des montants F, G, H, I, J, K et L **▶** _____ M

Montant E moins montant M (si négatif, inscrivez « 0 ») _____ N

Montant N _____ x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2002}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ x 3 % = _____ O

Montant N _____ x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2003}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ x 5 % = _____ P

Montant N _____ x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition après 2003}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ x 7 % = _____ Q

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien – Total des montants O, P et Q _____ R
 (inscrivez le montant R à la ligne 638, page 7)

Réduction d'impôt générale (n° 102)

Sociétés autres qu'une société privée sous contrôle canadien, une société de placement, une société de placement hypothécaire, une société de placement à capital variable ou une société de placement appartenant à des non-résidents

Revenu imposable (ligne 360, page 3) _____ S

Montant Z de la section 9 de l'annexe 27 x 100/7 = _____ T

Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27 _____ U

Revenu imposable provenant de ressources (ligne 435 ci-dessus) _____ V

Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17) _____ W

Total des montants T, U, V et W **▶** _____ X

Montant S moins montant X (si négatif, inscrivez « 0 ») _____ Y

Montant Y _____ x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2002}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ x 3 % = _____ Z

Montant Y _____ x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2003}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ x 5 % = _____ AA

Montant Y _____ x $\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition après 2003}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$ x 7 % = _____ BB

Réduction d'impôt générale – Total des montants Z, AA et BB _____ CC
 (inscrivez le montant CC à la ligne 639, page 7)

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (n° 103)

Société qui, durant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien

Revenu de placements total **440** _____ x 26 2/3 % = _____ **A**
 (montant P de la section 1 de l'annexe 7)

Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 7) _____

Moins :
 Revenu de placements à l'étranger **445** _____ x 9 1/3 % = _____ **B**
 (montant O de la section 1 de l'annexe 7) (si négatif, inscrivez « 0 »)

Montant A moins montant B (si négatif, inscrivez « 0 ») _____ **C**

Revenu imposable (ligne 360, page 3) _____

Moins :
 Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 425 (page 4) _____
 Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 7) _____ x 25/9 = _____
 Crédit pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (ligne 636, page 7) _____ x 3 = _____
 _____ x 26 2/3 % = _____ **D**

Impôt de la partie I moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 8) _____

Moins : surtaxe des sociétés (ligne 600, page 7) _____
 Montant net _____ **E**

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I – Montant le moins élevé : C, D ou E **450** _____ **F**

Impôt en main remboursable au titre de dividendes (n° 104)

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition précédente **460** _____
Moins : remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente **465** _____ **A**

Plus le total des montants suivants :
 Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450 ci-dessus) _____
 Total de l'impôt de la partie IV à payer (ligne 360, page 2 de l'annexe 3) _____
 Montant net de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes transféré après la fusion d'une société remplacée ou la liquidation d'une filiale **480** _____ **B**

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition – Montant A plus montant B **485** _____

Remboursement au titre de dividendes (n° 105)

Société privée ou assujettie au moment du paiement des dividendes imposables dans l'année d'imposition

Dividendes imposables payés dans l'année d'imposition (ligne 460, page 2 de l'annexe 3) ... _____ x 1/3 _____ **A**

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition (ligne 485 ci-dessus) _____ **B**

Remboursement au titre de dividendes – Montant le moins élevé : A ou B (inscrivez ce montant à la ligne 784, page 8) _____

Impôt de la partie I

Montant de base de l'impôt de la partie I – 38 % du revenu imposable **550** _____ A
 (ligne 360 ou montant Z de la page 3, selon le cas) (n° 106)

Calcul de la surtaxe des sociétés (n° 107)

Montant de base (ligne A ci-dessus) 1

Moins :

10 % du revenu imposable (ligne 360 ou montant Z de la page 3, selon le cas) 2

Déduction pour société de placement (ligne 620 ci-dessous) 3

Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (ligne 640 ci-dessous) 4

Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible (ligne 648 ci-dessous) ... 5

Pour une société qui, durant toute l'année d'imposition, a été une société de placement à capital variable ou une société de placement, inscrivez à la ligne 6 le moins élevé des montants a, b et c ci-dessous :

28 % du revenu imposable (ligne 360, page 3) a

28% des gains en capital imposés b

Impôt de la partie I à payer c

(ligne A **plus** lignes C et D **moins** ligne F)

Total des lignes 2 à 6 6

Montant net (ligne 1 moins ligne 7) 7

Montant net (ligne 1 moins ligne 7) 8

Surtaxe des sociétés – 4 % du montant de la ligne 8 **600** _____ B

Récupération du crédit d'impôt à l'investissement (ligne PPP, section 21 de l'annexe 31) (n° 108) **602** _____ C

Calcul de l'impôt remboursable sur le revenu de placements pour les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC)
 (pour les sociétés qui, durant toute l'année d'imposition, étaient des SPCC) (n° 109)

Revenu de placements total (ligne 440, page 6) i

Revenu imposable (ligne 360, page 3)

Moins : Montant le moins élevé : lignes 400, 405, 410 ou 425 (page 4)

Montant net ▶ ii

Impôt remboursable sur le revenu de placements pour les sociétés privées sous contrôle canadien – 6 2/3 % du moins élevé des montants i ou ii **604** _____ D

Total partiel (additionnez les lignes A, B, C et D) _____ E

Moins :

Déduction accordée aux petites entreprises (ligne 430, page 4) 9

Abattement d'impôt fédéral (n° 110) **608** _____

Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation (montant BB ou montant RR de l'annexe 27) (n° 111) **616** _____

Déduction pour société de placement (n° 112) **620** _____

(Gains en capital imposés **624** _____)

Crédit supplémentaire – caisses de crédit (annexe 17) (n° 113) **628** _____

Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (annexe 21) (n° 114) **632** _____

Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (annexe 21) (n° 115) **636** _____

Réduction d'impôt accélérée (montant N, page 4) (n° 116) **637** _____

Déduction pour ressources (ligne 438, page 5) 10

Réduction d'impôt générale pour les SPCC (montant R, page 5) (n° 117) **638** _____

Réduction d'impôt générale (montant CC, page 5) (n° 117) **639** _____

Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (annexe 21) (n° 118) **640** _____

Crédit d'impôt pour contributions politiques fédérales (n° 119) **644** _____

Contributions politiques fédérales **646** _____

Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible (n° 120) **648** _____

Crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31) (n° 121) **652** _____

Total partiel ▶ _____ F

Impôt de la partie I à payer – Ligne E moins ligne F (inscrivez le montant G à la ligne 700 de la page 8 (n° 122) _____ G

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Impôt de la partie I à payer (page 7) (n° 123)	700	_____
Impôt de la partie I.3 à payer (annexe 33, 34 ou 35) (n° 124)	704	_____
Surtaxe de la partie II à payer (annexe 46) (n° 125)	708	_____
Impôt de la partie IV à payer (annexe 3) (n° 126)	712	_____
Impôt de la partie IV.1 à payer (annexe 43) (n° 127)	716	_____
Impôt de la partie VI à payer (annexe 38) (n° 128)	720	_____
Impôt de la partie VI.1 à payer (annexe 43) (n° 129)	724	_____
Impôt de la partie XIII.1 à payer (annexe 92) (n° 130)	727	_____
Impôt de la partie XIV à payer (annexe 20) (n° 131)	728	_____
Total de l'impôt fédéral		_____

Plus l'impôt provincial et territorial :

Administration provinciale ou territoriale (n° 132) 750 _____		
(s'il y en a plus d'une, inscrivez « multiple » et remplissez l'annexe 5)		
Impôt provincial et territorial net à payer (sauf Québec, Ontario et Alberta) (n° 133)	760	_____
Impôt provincial des grandes sociétés (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse) (n° 147)	765	_____
Total de l'impôt à payer		770 _____ A

Moins autres crédits :

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31) (n° 148)	780	_____
Remboursement au titre de dividendes (page 6) (n° 149)	784	_____
Remboursement fédéral au titre de gains en capital (annexe 18) (n° 150)	788	_____
Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible (n° 151)	792	_____
Remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (formulaire T1131) (n° 152)	796	_____
Remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (formulaire T1177) (n° 153)	797	_____
Impôt retenu à la source (n° 154)	800	_____
Montant total sur lequel l'impôt a été retenu (n° 154)	801	_____
Remboursement admissible pour les sociétés de placement appartenant à des non-résidents (annexe 26) (n° 155)	804	_____
Remboursement provincial et territorial au titre de gains en capital (annexe 18) (n° 156)	808	_____
Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (annexe 5) (n° 157)	812	_____
Redevances déductibles selon le décret de remise relatif au projet Syncrude (n° 158) 815 _____		
Impôt remis selon le décret de remise relatif au projet Syncrude (n° 158)	816	_____
Impôt payé par acomptes provisionnels (n° 159)	840	_____
Total des crédits		890 _____ B
Solde (ligne A moins ligne B)		_____

Code de remboursement (n° 160) **894**

Trop-payé (n° 163) _____

Demande de dépôt direct (n° 164)

Pour que le remboursement soit déposé directement dans le compte bancaire de la société au Canada, ou pour corriger les renseignements déjà fournis, veuillez fournir les renseignements suivants :

Commencer Corriger les renseignements **910** _____

914 _____ **918** _____

Numéro de succursale
Numéro de l'institution
Numéro de compte

Si le résultat est négatif, vous avez un **trop-payé**.
Si le résultat est positif, vous avez un **solde impayé**.
Inscrivez le montant à l'endroit approprié.
Une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée, ni remboursée.

Solde impayé (n° 163) _____

Paiement ci-joint (n° 162) **898** _____

Si la société est une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, a-t-elle droit au délai supplémentaire d'un mois de la date d'échéance du solde? (n° 161) **896** 1 oui 2 non

Attestation (n° 165)

Je, **950** _____ **951** _____ **954** _____

Nom en majuscules Prénom en majuscules Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode employée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 _____ **956** () _____

Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si *non*, fournir les renseignements ci-dessous **957** 1 oui 2 non

958 _____ **959** () _____

(nom en lettres majuscules) Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence (n° 166)

990 Indiquez la langue de correspondance de votre choix. 2 Français / French 1 English / Anglais

Please indicate the language of your choice.